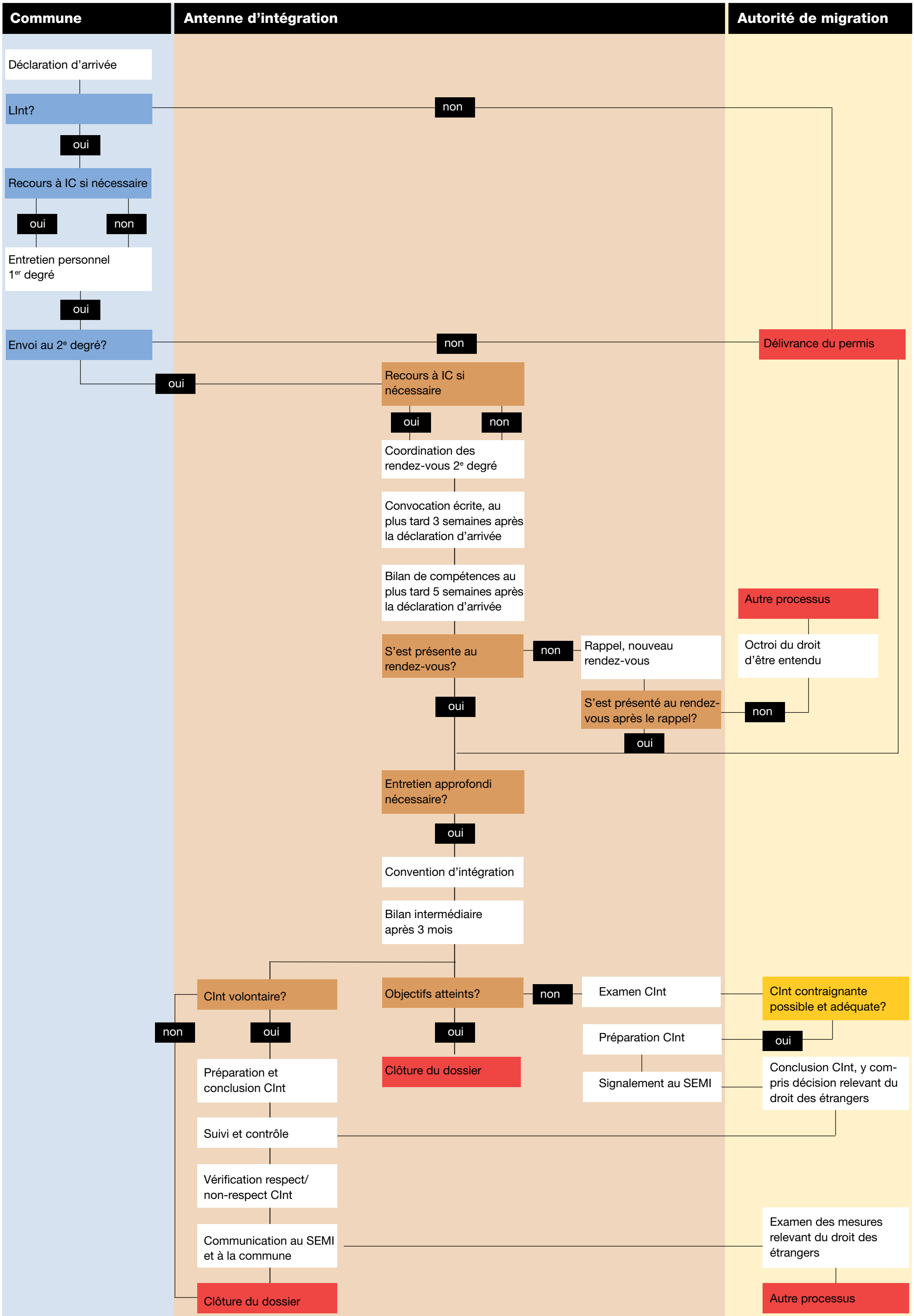
Commune
Antenne d'intégration
Autorité de migration
Déclaration d'arrivée
LInt?
non
oui
Recours à IC si nécessaire
oui
non
Entretien personnel 1er degré
oui
Envoi au 2e degré?
non
Délivrance du permis
oui
Recours à IC si nécessaire
oui
non
Coordination des rendez-vous 2e degré
Convocation écrite, au plus tard 3 semaines après la déclaration d'arrivée
Bilan de compétences au plus tard 5 semaines après la déclaration d'arrivée
Autre processus
S'est présente au rendez-vous?
non
Rappel, nouveau rendez-vous
Octroi du droit d'être entendu
oui
S'est présenté au rendez-vous après le rappel?
non
oui
Entretien approfondi nécessaire?
oui
Convention d'intégration
Bilan intermédiaire après 3 mois
CInt volontaire?
Objectifs atteints?
non
Examen CInt
CInt contraignante possible et adéquate?
non
oui
oui
Préparation CInt
oui
Préparation et conclusion CInt
Clôture du dossier
Signalement au SEMI
Conclusion CInt, y compris décision relevant du droit des étrangers
Suivi et contrôle
Vérification respect/ non-respect CInt
Communication au SEMI et à la commune
Examen des mesures relevant du droit des étrangers
Clôture du dossier
Autre processus

Januar 2015